



CRITERIUM DE BASSIN VOILE BAIE DE MORLAIX 2018-2019
optimists, planches à voile, catamarans et dériveurs open
Grade 5C et 5B
29 juin 2019
Saint Pol de Léon
Centre Nautique de Saint Pol de Léon

1 RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
- 1.2 les règles telles que définies dans *Les Règles d'initiation à la régata (RIR)*

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription : leur licence FFVoile 2019 valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3 PUBLICITÉ

L'épreuve est une épreuve de la catégorie B de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

4 DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : **8 €** en solitaire, **10 €** en double

5 PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : **10h30 à 12h00**
- 5.2 Briefing : **12h30**
- 5.3 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : **14h00**

6 LES PARCOURS

Les parcours seront adaptés aux débutants en compétition. Ces parcours pourront être modifiés ou adaptés en fonction de la météo et du niveau des régatiers.

7 CLASSEMENT

1 course devra être courue pour valider la compétition

8 DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

9 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute information veuillez contacter : Centre Nautique de Saint Pol de Léon - BP 39 - 29250 SAINT POL DE LÉON
Tél : 02 98 69 07 09 Mail : contact@voilesaintpol.com